

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE CCI CÔTE-D'OR - SAÔNE-ET-LOIRE / DIJON MÉTROPOLE

Fiche-Action 2023/2025

TITRE DE L'ACTION :

PARTICIPER A LA POLITIQUE DE LOGISTIQUE URBAINE DURABLE.

DESCRIPTION DE L'ACTION, OBJECTIFS ET CONTENUS :

Constat :

Dijon Métropole s'engage dans la construction de sa future politique de logistique urbaine durable à l'échelle de son territoire pour porter 4 ambitions:

- faire de la logistique urbaine un levier de la transition énergétique en réduisant les impacts sur l'environnement ;
- fluidifier le centre-ville dijonnais et améliorer le cadre de vie des habitants de la métropole ;
- améliorer l'efficacité du transport de marchandises ;
- renforcer l'attractivité et la compétitivité de son territoire.

Dijon Métropole participe au programme Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable (InTerLUD). Ce programme a été retenu par le Ministère de la transition écologique le 27 février 2020, dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE).

Objectif :

Les objectifs sont les suivants :

- Participer à informer, sensibiliser et accompagner les opérateurs économiques à l'échelle territoriale, sur les enjeux de la logistique urbaine ;
- Favoriser la participation des acteurs privés dans le cadre des chartes logistiques urbaines et les faire dialoguer avec les acteurs publics ;
- Mieux qualifier les besoins des commerçants.

Contenu :

Contribuer à l'élaboration du diagnostic des flux de marchandises et des lieux logistiques en mobilisant les données de l'observatoire commerce de la CCI Métropole de Bourgogne (données sur l'offre avec Géoshop) :

- Couche cartographique de l'offre commerciale de Dijon Métropole

- Fichier des entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés sur Dijon Métropole

Contribuer à la concertation avec les opérateurs économiques et avec les partenaires institutionnels pour élaborer le plan d'action (3 séances de concertation)

Participer à la réalisation d'actions : sensibiliser les entreprises sur la mobilité des marchandises et aider à l'étude de massification de la logistique alimentaire auprès des commerces de gros.

COÛT ET NATURE DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES :

Dépenses prévisionnelles	Coût par an
Mobilisation des acteurs Contribution à la démarche	2 800 € (4 j)
TOTAL	2 800 €

CALENDRIER ENVISAGE :

Selon le calendrier défini par le Maître d'Ouvrage.

PARTENARIATS TECHNIQUES POSSIBLES :

Shop' In Dijon.

EVALUATION :

Nombre d'acteurs mobilisés et type de mobilisation
Présence à la concertation
Résultats des études le cas échéant.